

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 24 août 2026 au 28 août 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 24 août 2026 au 28 août 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 128.344 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
24/08/2026	7.548	73,16	72,70	73,65	552.212	CEUX
24/08/2026	1.552	72,99	72,75	73,05	113.280	TQEX
24/08/2026	16.308	73,20	72,75	73,70	1.193.746	XBRU
25/08/2026	7.722	73,49	73,30	73,80	567.490	CEUX
25/08/2026	1.568	73,56	73,35	73,80	115.342	TQEX
25/08/2026	16.526	73,51	73,35	73,80	1.214.826	XBRU
26/08/2026	7.542	73,52	73,30	73,75	554.488	CEUX
26/08/2026	1.612	73,48	73,45	73,65	118.450	TQEX
26/08/2026	15.961	73,52	73,00	73,75	1.173.453	XBRU
27/08/2026	7.704	73,06	72,75	73,35	562.854	CEUX
27/08/2026	1.580	73,09	73,00	73,20	115.482	TQEX
27/08/2026	16.448	73,12	72,80	73,30	1.202.678	XBRU
28/08/2026	7.925	73,98	73,70	74,15	586.292	CEUX
28/08/2026	1.606	73,96	73,80	74,10	118.780	TQEX
28/08/2026	16.742	74,02	73,75	74,25	1.239.243	XBRU
Total	128.344	73,46			9.428.615	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 24 août 2026 au 28 août 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 28 août 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.125.023 actions GBL représentatives de 8,6 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 59,5 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation